



N°...../26/IN/DG/DGA/SC/BMBC

DECISION N° 010/D/IN/DG/DGA/SC/BMBC/2026 DU 07/08/2026
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE NORMALE N°26/014/AONO/IN/CIPM-SC/BMBC DU 24/06/2026 RELATIF À LA FOURNITURE DES DIFFÉRENTS TYPES DE LUBRIFIANTS POUR MACHINES À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

- Vu Le décret n°500/2023 du 08 novembre 2023 réorganisant l'Imprimerie Nationale
 Vu La Résolution N°04/IN/CA de la 46^{ème} Session Extraordinaire du Conseil d'Administration du 17 avril 2024, fixant les Directives de Gestion des Marchés Publics à l'Imprimerie Nationale
 Vu Les Directives de Gestion des Marchés Publics de l'Imprimerie Nationale du 17 avril 2024 ;
 Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure normale N°26/014/AONO/IN/CIPM-SC/BMBC du 24/06/2026 relatif à la fourniture des différents types de lubrifiants pour machines à l'Imprimerie Nationale du Cameroun ;
 Vu Le rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres du 22 juillet 2026 ;
 Vu Le procès-verbal de restitution des travaux de la Sous-commission d'Analyse des Offres n° 00056484 à 00056487 du 22 juillet 2026.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : La fourniture des différents types de lubrifiants pour machines à l'Imprimerie Nationale du Cameroun, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure normale N°26/014/AONO/IN/CIPM-SC/BMBC du 24/06/2026, est attribuée aux **ETS GMA BP : 15 340 Yaoundé, Tel : 620 71 39 31**, aux conditions suivantes :

N°	MONTANT FCFA HTVA	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	Douze millions quatre cent cinquante-deux mille huit cent trente (12 452 830)	Quatorze millions huit cent cinquante mille (14 850 000)	Trente (30) jours

ARTICLE 2 : les ETS GMA BP : 15 340 Yaoundé, Tel : 620 71 39 31, devront prendre l'attache du Bureau des Marchés et des Bons de Commande de l'Imprimerie Nationale pour la préparation du projet de Marché.

ARTICLE 3 : La présente décision qui vaut notification de l'attribution du Marché à aux ETS GMA, est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

Copie :

- Conseil d'Administration
- ARMP.

ATCR



Oyono Bika
Pierre Nolasque